

**Assemblée Générale AVEP1**  
**Mercredi 16 mars 2016 de 14h00 à 17h**  
**Salle de projection - Collège Arnold Reymond - 1009 Pully**

68 personnes présentes  
59 membres (sur 878)  
6 invités  
7 personnes du comité  
2 non membres

Invités

- Cyril Petitpierre (HEP)
- Michèle Cusinay (BP HEP)
- Evelyne Vaucher Guignard (SG APé)
- Philippe Linder (DP DGEO)
- Nathalie Jaccard (DP DGEO)
- Georges Pasquier (SER)

Invités excusés

- Eric Aellen (Directeur CADEV)
- Patricia Gilliéron Giroud (retraîtée URSP)
- Barbara de Kerchove (Présidente APé)
- Alain Bouquet (Directeur général DGEO)
- Anne-Catherine Lyon (Cheffe DFJC)
- Henriette Desjardin (Membre d'honneur)
- Anne Meyer (URSP)
- Marc Ducret (Président ADESOV)
- Frédéric Guggisberg (Président AVEAC)
- Philippe Martinet (Chef de service des écoles Lausanne)
- Philippe Ducommun-Dit-Boudry (Directeur à Crassier)

Membres excusés

- Geneviève Besson
- Catherine Germanier
- Natacha Baumberger
- Stéphanie Melika
- Michèle Anastasi
- Delphine Indermühle
- Anne Von Siebenthal
- Nadine Baer
- Catherine Gigon Niklaus
- Florence Alessandro

Ouverture de l'assemblée et accueil par Caroline Emch - présidente de l'assemblée - suivi d'un message de bienvenue de Monsieur Philippe Jacot, Directeur de l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont.

## **1. Message du Président de l'AVEP1 - Roch Lehmann**

Roch Lehmann salue les invité.e.s et les membres et remercie Philippe Jacot pour son accueil chaleureux à la salle de projection du collège Arnold Reymond pour la deuxième année consécutive. Roch Lehmann partage avec l'assemblée la difficulté du message du président et s'inspire très largement d'un autre message du président (celui de la Confédération) faisant l'actualité ces jours. « Le rire est bon pour la santé ! » comme dirait le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann.

Cette maxime doit s'appliquer à l'école qui doit être un lieu de bonne humeur dans les classes, les salles des maître.sse.s et la cour de récréation.

Roch Lehmann rappelle aux membres présent.e.s à Pully que le comité de l'AVEP1 qui s'est réuni plus de dix fois au cours de l'année écoulée travaille également dans la bonne humeur. Il en profite pour rappeler que des candidatures au comité sont les bienvenues.

Le président reprendra la parole aux points six et neuf de l'ordre du jour pour détailler les dernières avancées des dossiers en cours et présenter les projets pour l'année à venir.

## **2. Messages des invités**

### Georges Pasquier - SER

« Cordial salut des autres cantons romands. Nous avons vécu une année intéressante et importante. Merci à Mireille Brignoli pour l'assemblée des délégués romands. Nous avons fêté le 150ème anniversaire du SER et vous avez tous reçu un ouvrage. Le Cycle 1 a une importance capitale ! Dommage qu'il y ait un si faible investissement des collègues du Cycle 1 par rapport aux autres cycles au niveau romand. Je vous fais mes adieux car mon mandat se termine. Samuel Rohrbach, du syndicat des enseignants jurassiens prendra la relève dès le 1er août 2016. Je vous remercie pour toutes vos invitations. Je suis venu vous voir plusieurs fois et me souviens même de ma première intervention. Bonne suite, battez-vous ça vaut la peine ! »

### Nathalie Jaccard - DGEO

« Je remercie Roch Lehmann pour son invitation. Je suis la nouvelle répondante pour le dossier du cycle 1 à la Direction Pédagogique. J'ai enseigné pendant 18 ans dans ce cycle. Je suis épaulée par un groupe de référence. Ensemble, nous allons essayer au mieux de répondre aux besoins des élèves. Nous allons fournir des ressources par le canal educanet2 pour vous donner des pistes pour votre enseignement.

PhonoDEL est un moyen complémentaire au moyen DEL. Les recherches ont

montré qu'il était essentiel et fondamental d'enseigner la phonologie en 1P-2P pour favoriser la lecture et l'écriture par la suite. Il nous a semblé important de renforcer cet enseignement par PhonoDEL. Il y a des séquences à choix, en fonction des albums choisis, qui travaillent la conscience phonologique.

Mme Anne-Françoise de Chambrier et Mme Catherine Martinet de la HEP vous présenteront la démarche durant les mois d'avril et mai, lors de la tournée cantonale. Mme Monney, auteure principale de ce moyen, vous montrera les 13 jeux qui consolident les démarches. Aline Rouèche, une des auteurs des moyens DEL, vous montrera comment lier PhonoDEL et le PER. J'espère que ce moyen répondra à vos attentes. Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne fin d'assemblée. »

Cyril Petitpierre - HEP

« Mme Cusinay et moi venons pour entendre vos préoccupations. Nous accordons une importance particulière au Cycle 1 et aux apprentissages fondamentaux. Nous souhaitons développer la formation de ces apprentissages fondamentaux. Nous sommes persuadés que cela nécessite une approche didactique disciplinaire particulière. La HEP poursuit ses recherches dans ces domaines. Un module a été introduit en 2012 dans la formation initiale qui est orienté sur ces apprentissages fondamentaux. Si cela vous intéresse de développer ces compétences, Anne Clerc-Georgy propose un CAS dès l'automne. »

### **3. Gregory Durand - Président SPV**

« C'est avec plaisir que je prends la parole devant vous cet après-midi. Je tiens en premier lieu à vous transmettre les salutations les plus cordiales du Comité cantonal de la SPV. D'ailleurs cet après-midi Mireille Brignoli, membre du Comité cantonal SPV m'accompagne.

En premier lieu, je tiens à féliciter tout le comité de l'AVEP1 pour son immense travail et ses propositions. Le comité a fait un immense travail que l'on peut retrouver dans le rapport d'activités. Je relèverais deux éléments clés :

**La CADEV** : une importante récolte de témoignages qui a permis au comité de l'AVEP1 et au comité cantonal de rencontrer Mme Bossuat, de la DAF, et le directeur de la CADEV. Vous retrouvez d'ailleurs toutes les informations utiles dans le dernier «Majuscules».

**Les ECR** : Là aussi, un travail qui a permis une rencontre avec la DP et qui a permis de modifier la lettre qui accompagne les ECR en 4P.

Quant à la SPV, son plus grand dossier à ce jour est le bilan de la mise en œuvre de la LEO. Il ne faut pas oublier le primaire dans ce bilan. Il faudra évoquer certaines dérives:

**1. Tout le monde fait la même chose.** Si cela peut avoir du sens en 7-8 avec l'orientation, cela n'a pas de sens en 1-2P. Il faut continuer de combattre certaines initiatives internes. Il ne faut surtout pas tomber dans l'évaluation à tout va ! Petit rappel : CGE, page 43 :

*La présente version [du CGE] s'applique en l'état et sans restrictions supplémentaires à l'ensemble des établissements de l'école. Les directions et les enseignants s'y conforment.*

**2. La question des effectifs de classe**, souvent traitée dans les témoignages : Art. 61, du RLEO

<sup>1</sup> *En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe : entre 18 et 20 élèves au degré primaire*

<sup>2</sup> *En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en oeuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.*

<sup>3</sup> *Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.*

La SPV a également été très active durant des présentations aux étudiant-e-s de la HEP pour faire la promotion de notre société. Donc encore et toujours, n'hésitez pas à faire de la publicité pour la SPV, utilisez les dépliants présents.

Puisque j'ai évoqué la HEP, je ne pouvais pas ne pas faire de commentaire sur le CAS Apprentissages fondamentaux. Malgré toutes les explications de M. Petitpierre, je reste persuadé que la création de ce CAS est une dérive, car je pense que la thématique des apprentissages fondamentaux doit entièrement être vue en formation initiale. Une réflexion sur la formation initiale doit être revue et c'est la volonté du SER.

Chères et chers collègues, on se retrouve le jeudi 2 juin 2016 à Corcelles-près-Payerne pour notre Assemblée des déléguées SPV avec un moment « questions-réponses » avec la Cheffe du Département. À ne pas rater.  
Belle suite d'assemblée. »

#### **4. Mise en discussion du procès-verbal de la dernière AG** **([www.spv.vd.ch/avep1](http://www.spv.vd.ch/avep1))**

Pas de remarque.

Une abstention.

Le procès verbal est accepté.

#### **5. Mise en discussion du rapport d'activités du comité**

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

## **6. Dernières nouvelles données par Roch Lehmann**

### CADEV

« Le dernier «Majuscules» parle de finances et répond à certaines questions sur la CADEV. Nous avons été consultés concernant les réquisitions. Nous avons proposé d'ajouter une liste de nouveau matériel à manipuler. Nous nous réjouissons des nouveautés apparues et des prochaines à venir. N'hésitez pas à faire des propositions. »

### Bilan LEO

« Les principaux thèmes que la SPV a soulevé sont : la maîtrise de classe au secondaire I, les effectifs de classe, l'âge d'admission à l'école, les dérogations et les documents transmis aux parents. La SPV rencontre le Département à ce propos en avril. »

### Débat RIEIII

« La FSF a organisé un débat en février. Il y a un recours en ce moment. Notre faitière a donné la liberté de vote à ses membres. A vous de vous positionner. »

Grégory Durand propose un complément d'information concernant le bilan de la mise en oeuvre de la LEO : Le suivi des élèves en difficulté va être discuté. La question se pose tant au primaire qu'au secondaire.

Mélanie Leresche constate une confrontation entre la réalité et le RLEO. Les directions répondent que les enveloppes sont maigres et qu'elles ont des difficultés à faire des miracles avec les moyens donnés par le département. Comment l'AVEP1 et la SPV se positionnent-elles ?

Anne-Claire Chaubert répond que le choix dépend des directions. Cela peut être discuté en conférence des maîtres par rapport à l'enveloppe pédagogique.

La SPV rejoint les arguments d'Anne-Claire Chaubert. Le problème est que les directions prennent des décisions en fonction de l'enveloppe pédagogique. On dit que la conférence des maîtres est consultée pour la répartition des ressources. Au niveau financier, l'enveloppe est la même entre 2014 et 2016. Les Directeurs choisissent des projets pédagogiques. Il y a des décisions locales, certaines enseignantes ne veulent pas d'intervenants dans leur classe. Parfois il y a des discours contradictoires alors c'est vraiment au cas par cas. Il nous faut plus de témoignages ! Roch Lehmann répond qu'il faut commencer par ouvrir la discussion sur l'enveloppe pédagogique lors de nos plénières en conférence des maîtres et ensuite envoyer des témoignages à l'AVEP1.

Anne-Claire Chaubert est consciente que les effectifs - d'après les recherches - n'ont pas d'impact sur les apprentissages. Mais qu'en est-il de la santé et du bien-être des enseignants ? Isabelle Morier-Genoud intervient et soutient qu'il faut entendre la souffrance des enseignants.

Caroline Emch explique que nous voulions faire une résolution sur les effectifs, mais suite aux statistiques, aux enseignantes qui ne veulent pas d'intervenants dans leur classe, nous n'avons pas assez d'arguments pour que cela fonctionne.

Gregory Durand ajoute qu'il faut dépasser la question des effectifs et plutôt parler

d'encadrement.

Murielle Rossat, est prête à témoigner. Elle est en arrêt en ce moment. La conférence sur l'autisme l'a motivée à venir aujourd'hui. Elle a deux jumeaux dans sa classe qui n'avaient pas été détectés TSA avant l'entrée à l'école.

Roch Lehmann émet l'idée d'organiser une Assemblée Générale extraordinaire pour une résolution.

## **7. Rapport de la caissière et des vérificatrices des comptes**

Caroline Emch présente les comptes 2015-2016.

Mélanie Treur, rapportrice des comptes atteste - en son nom et celui de Lucie Lobsiger - avoir vérifié les comptes et félicite la caissière.

Les comptes 2015 - 2016 sont adoptés par l'assemblée.  
Le budget 2016 - 2017 est accepté à l'unanimité.

Pour l'année à venir:

Lucie Lobsiger sera rapportrice.

Annick Rey sera vérificatrice.

Catherine Germanier sera première suppléante.

Frédérique Zeggani est élue en tant que deuxième suppléante.

## **8. Démission au comité**

Christine Hurlimann a décidé - à notre grand regret - de démissionner. Elle est remerciée par Caroline Emch et tout le comité :

«Tu as rejoint le comité en 2012 lorsque l'AVECin et l'AVMP ont formé l'AVEP1. Tout de suite, nous avons pu voir ton engagement sans faille pour ton métier. Tu as pu - avec Gaëlle et Lucie aussi - nous éclairer, nous enseignants au 1-2P, sur le fonctionnement et les problématiques des 3-4P. Tu nous as apporté des articles, des coups de gueule, des remises en question, des questions existentielles qui nous ont permis d'avancer dans nos réflexions et notre travail. Ton esprit de synthèse et d'analyse nous ont permis de ne pas trop nous disperser lors de nos comités. Ton emploi du temps surchargé t'a contraint à devoir faire des choix. Et c'est avec regret que nous te laissons partir vers d'autres horizons. Un immense MERCI pour tout ce que tu as apporté à l'AVEP1 ! Merci aussi pour ton accueil, ta chaleur et ta bonne humeur tout au long de nos rencontres ! Bon vent ! »

## 9. Projets 2016 - 2017

### Remplacements

Nous avons rencontré Yves Froidevaux qui nous a rappelé quelques points fondamentaux. Le cahier des charges des remplaçants est le même que le nôtre ! On est en droit de ne pas répondre au téléphone si on est malade. On peut donc demander aux remplaçants qu'ils préparent et corrigent le travail des élèves.

Rahel Worrod souhaiterait que ce thème soit relayé aux étudiants de la HEP. Elle déplore le fait que certains remplaçants arrivent et partent en même temps que les élèves. Elle les trouve bienveillants mais complètement à côté de la réalité.

Caroline Emch propose que chacun relaie à sa direction.

### LPS

Nous attendons ... Nous espérons que la LPS sera l'une de nos actualités à vous transmettre l'année prochaine.

Gregory Durand ajoute que nous aurons plus d'informations le 14 avril lors de la présentation de la mise en oeuvre par la Cheffe du Département.

### Spécificité, besoin des élèves, nos besoins

N'hésitez pas à nous envoyer des courriels et à témoigner !

### Unité au sein du Cycle 1

Dominique Metthez travaille à Moudon. Dans son établissement, la collaboration avec les 3-4P est peu présente. Elle a l'impression qu'il y a encore plus de scission qu'avant. Elle se demande comment faire pour améliorer cette collaboration et augmenter ce sentiment d'unité, d'appartenance au même cycle : le Cycle 1.

Anne-Claire Chaubert propose d'interpeler Nathalie Jaccard et de mettre ce sujet à l'ordre du jour d'une séance du groupe de référence du Cycle 1.

Nathalie Jaccard répond que c'est à l'ordre du jour. Ils vont préparer des pistes pour le travail pluridisciplinaire, et pensent qu'à terme nous allons arriver à cette unité. Une première piste serait déjà de changer le nom du groupe sur educanet2.

### DAFEO

Anne-Claire Chaubert reparle de DAFEO. Mme Bossuat a rencontré les directions. Quelles directives ont été données aux directions ? Il semblerait qu'il y ait déjà des différences d'un établissement à l'autre.

Grégory Durand dit qu'on a posé des questions concernant DAFEO mais tout le monde n'a pas encore DAFEO. Il va interroger Mme Bossuat concernant ces nouvelles clarifications.

## 10. Divers

Nous n'avons pas reçu de «Divers» par écrit.

### Ecriture cursive

Mme Nicole Chappuis demande si le matériel genevois d'écriture va être modifié.

Car il est basé sur l'écriture liée et non pas la cursive.

Mme Jaccard répond qu'elle n'est pas au courant d'une modification mais précise que ce matériel entraîne des gestes pour aider les élèves à entrer dans l'écriture cursive. Le but est de leur faire comprendre que l'écriture est un mouvement continu. Car en effet dans le PER il s'agit bien de cursive. Les élèves ont le droit de lever leur crayon, alors qu'avant on leur disait qu'ils devaient écrire leur mot sans lever le crayon.

### Couches culottes

Mélanie Treur rappelle qu'il n'y a plus de dérogation possible en 1P. Les enfants commencent l'école à 4 ans révolus. Qu'en est-il des couches culottes ? Y a-t-il des directives pour les parents ? Quelque chose de concret ? Ou chacun répond au mieux ?

Monsieur Linder répond que d'après la Décision 146, il faut un certificat médical si un enfant doit retarder son entrée à l'école.

Anne-Claire Chaubert dit que si l'enfant porte des couches culottes, il faut contacter l'infirmière scolaire.

Catherine Frankel rapporte que dans son établissement, le Directeur rencontre les parents des futurs élèves et les sensibilise à ce niveau. Les enseignantes ont demandé que le Directeur insiste sur le fait qu'elles ne changent pas les enfants. Pourquoi ne pas collaborer avec les garderies ?

### Remplacements

Cyril Petitpierre souhaite revenir sur la question des remplacements. En 3ème année, les stagiaires qui effectuent des remplacements ne sont pas payés. Ils sont payés uniquement s'ils font plus de 7'200 frs au semestre de remplacement.

M. Petitpierre déplore l'attitude de certains étudiants. À la HEP, ils vont essayer de les rendre attentifs à l'image projetée, mais que c'est aux directions de les sensibiliser.

L'assemblée se termine à 15h35 et est suivie de deux conférences.

## **11. Conférences sur l'autisme**

Dr Mandy Barker - Consultation Libellule

« Survol clinique des enfants avec un trouble du spectre autistique à l'école régulière »

Marie-Claude Volper - Enseignante spécialisée

« Scolarisation en classe régulière des élèves avec un TSA »

Les PDF des conférences sont disponibles et téléchargeables sur notre site Internet [www.spv-vd.ch/avep1](http://www.spv-vd.ch/avep1)